

Secrétariat Général

Date : 22 janvier 2019

Dossier suivi par : Olivier BLEUNVEN – Yoann VIGNER

Objet : Modification / suppression seuils dédoublements

Monsieur Philippe VINCENT

Doyen de l'Inspection de
l'Enseignement Agricole

1 ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Monsieur le Doyen de l'Inspection,

A l'occasion d'un groupe de travail CTEA le 9 janvier dernier, la DGER a présenté un projet de modification ou de suppression des seuils de dédoublement des référentiels.

Lors de cette réunion, la Directeur Général a annoncé travailler sur trois pistes possibles d'évolution de ces seuils de dédoublements car ils seraient, selon le Ministre lui même, un frein au recrutement d'élèves et étudiant.es dans l'Enseignement Agricole Public. Les trois pistes envisagées seraient :

- supprimer toute référence à un seuil de dédoublement dans les grilles horaires,
- garder le dispositif actuel mais en relevant le niveau des seuils,
- garder la référence à des seuils dans les grilles horaires mais en donnant la possibilité aux établissements d'y déroger.

Dès le début des échanges, le Snetap-FSU a déploré l'absence de représentant.e de l'Inspection alors que les pistes de travail évoquées par la DGER impacteraient les conditions de mise en œuvre des référentiels et devraient relever avant tout d'enjeux pédagogiques.

En effet, la suppression des seuils de dédoublement dans des grilles horaires reviendrait à nier qu'ils ont été institués dans un objectif pédagogique ou pour des raisons de sécurité. L'équilibre et la cohérence de chacun des référentiels de formation tient évidemment aussi des grilles horaires qui y sont associées. En cas de relèvement ou de disparition des seuils, ces équilibres seraient rompus.

Ce projet, qui semble d'abord guidé par des considérations uniquement d'ordre budgétaire, remet donc en cause les choix pédagogiques élaborés et validés par l'Inspection pédagogique. Ce sont pourtant ces choix pédagogiques qui ont assuré le succès de l'Enseignement Agricole Public et contribué à la réussite de ses élèves. Pour le Snetap-FSU ce projet constitue une véritable régression éducative.

Le relèvement ou la disparition des seuils de dédoublement dégraderont les conditions d'enseignement des élèves et étudiant.es et à moyen terme auront l'effet inverse de celui affiché par la DGER à savoir qu'ils entraîneront une baisse des effectifs.

Le Snetap-FSU refuse que la réponse apportée à la question des baisses d'effectifs dans l'Enseignement Agricole passe par une déréglementation et une mise en cause du travail des équipes éducatives. Ce projet représente aussi une forte régression sur les conditions de travail des personnels. Nous continuons à demander le maintien d'une référence nationale, par référentiel, de seuils de dédoublement sur la base de considérations pédagogiques

Sauf à ce qu'en parallèle des annonces faites par le Directeur Général vous ayez une commande de sa part pour réécrire l'ensemble des arrêtés de diplômes, les modifications des horaires obligeront les enseignant.es concerné.es à revoir à discrétion tout ou partie de leur progression, voire certains objectifs du programme et/ou leurs exigences.

Mais nos collègues ont d'ores et déjà fait savoir leur inquiétude et leur refus de devoir porter une éventuelle responsabilité en cas d'échec aux examens pour des parties de programmes qu'ils n'auraient pas pu traiter faute d'un volume horaire suffisant et/ou de conditions d'enseignement dégradées de fait, ou encore à cause des décisions renvoyées à tel ou tel chef d'établissement qui remettrait localement en cause les groupes à effectif réduit dans certaines matières pour attribuer des moyens à d'autres disciplines ou filières, sous couvert d'une autonomie d'appréciation et de jugement local partagée ou non.


C'est donc au nom des personnels que nous représentons que nous vous demandons de bien vouloir nous préciser votre expertise sur ces propositions de modification ou suppression des seuils de dédoublements.

Pour échanger sur cette expertise, nous vous demandons de recevoir dans les plus brefs délais une délégation du Snetap-FSU.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Doyen, en notre dévouement le plus sincère pour l'enseignement agricole public.

Olivier BLEUNVEN

Secrétaire Général Adjoint Snetap-FSU
Secteur Pédagogie Vie scolaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'O. Bleunven', written over a faint circular stamp.